

Sommaire

- > Constats
- Objectifs de la Municipalité
- > Mesures proposées: propreté, sécurité, nature
- > Charte d'entretien



Constats

En raison de leur succès, les espaces verts subissent:

- Une pression grandissante de la part des usagers
- De nombreuses dégradations

Nécessité de mettre en place de nouvelles réponses pour garantir la qualité des espaces verts



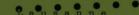
Constats

L'augmentation de la fréquentation des espaces verts génère les problématiques suivantes :

- Augmentation des déchets et déprédations
- Augmentation des débordements lors de l'usage de l'espace public (conflits entre noctambules et voisinage, comportements inadéquats souvent liés à une consommation excessive d'alcool)
- Augmentation de la pression humaine sur les ressources naturelles des parcs

Objectifs de la municipalité

- Des parcs propres
- Des usagers plus respectueux
- La préservation de la faune et la flore



Mesures proposées

- Des parcs propres >
 - mécanisation et modernisation de l'infrastructure de collecte de déchets. Renforcement de la capacité de réaction des équipes de terrain
- Des usagers plus respectueux >
 nouvelles dispositions réglementaires des espaces verts
 de la Ville de Lausanne (DREV) fondées sur le règlement général de police
- Des parcs naturels >
 entretien écologique différencié dans l'intégralité des parcs

Constats

Depuis quelques années, situation difficile en lien avec l'usage accru des parcs (pique-nique, activités nocturnes, etc.)















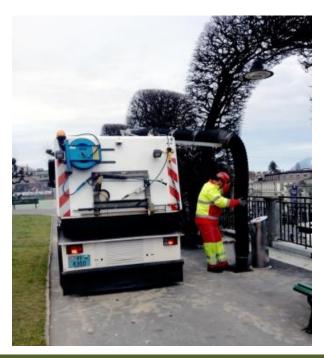


Mesures

- Mécanisation des moyens de nettoyage
- > Travail avec des institutions et des bénévoles
- Partenariat lors de manifestations
- Actions de communication, cheval urbain, prévention au parc Bourget
- ➤ Hotline, page web interactive

Mécanisation

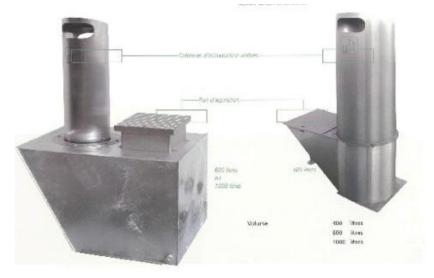
Acquisition d'un camion aspirateur





Mécanisation du nettoyage

- Acquisition de contenants adaptés
 - 200 poubelles enterrées,
 300 à 1'000 litres par contenant
 - 100 poubelles requin



Demande de crédit de CHF 2.5 mios au Conseil communal pour l'achat de nouvelles poubelles et de moyens mécaniques de vidanges et de nettoyage (camion aspirateur, balayeuse, gloutons, bennes compactrices)

Des partenariats renforcés

- Avec des institutions et des bénévoles
 - Travail avec l'EVAM

Lausanne précurseur depuis cette législature avec un programme d'occupation développé avec l'EVAM pour des tâches de nettoyage Des prestations de nettoyage grâce à un partenariat inédit et renforcé

Depuis avril 2015, ce partenariat est renforcé avec des tournées quotidiennes en fin de journée dans les parcs du centre-ville

Travail avec des bénévoles

Des partenariats renforcés

- Prévention littering avec des organisateurs
 - Nettoyage des espaces verts concernés en collaboration avec les organisateurs
 - Exemple Balélec 2015 vendredi 8 mai



Partenariat avec la population

- Population invitée à signaler les déprédations et les tags
 - Hotline 021 315 57 15
 - Formulaire sur <u>www.lausanne.ch/nature</u>

Slurp – le retour des monstres

Des espaces publics propres

- Une campagne de communication lancée en 2013
- ➤ 2013 : exposition au Forum de l'Hôtel de Ville
- ➤ 2014 : présence dans les événements estivaux : 1'000 sacs pliables, 3'000 Ecoboxes, 6 semaines d'affichage, 200 poubelles décorées.
- 2015 : reprise des actions, 120 poubelles supplémentaires, un sondage auprès des usagers

Slurp – le retour des monstres

Appeler à la contribution de tous

- > Sensibiliser les usagers des espaces publics et des parcs lausannois
- Mettre en évidence la responsabilité individuelle et collective
- Rappeler l'importance des gestes simples à la portée de tous
- Appuyer les efforts des services communaux en faveur d'un espace commun de qualité

Adoption par la Municipalité de nouvelles dispositions réglementaires des espaces verts (DREV) fondées sur le règlement général de police

Principaux éléments des dispositions réglementaires

- ➤ Possibilité pour la Municipalité de restreindre la consommation d'alcool et la diffusion de musique, limité dans le temps et l'espace conformément au RGP
- > Définition de mesures de protection de la faune et de la flore
- Interdiction d'usage des grills jetables
- Réglementation de l'usage du slackline
- Nouvelles compétences d'intervention pour les collaborateurs du service des parcs et domaines (assermentation)

Une collaboration novatrice avec la police

- Signature d'une convention de prestations entre la police et le service des parcs et domaines avec le transfert de 2'000 heures de travail
- Objectif: assurer la surveillance exclusive des espaces verts sous la conduite opérationnelle du Corps de police

Une collaboration novatrice avec la police

- Nommée « Aristée », l'opération se concentrera sur des sites prioritaires (Parc Bourget, Montbenon, zones forestières, parc du Mudac) qui seront régulièrement réévalués
- Ce mandat sera prioritairement accompli par la brigade cycliste (en particulier dans les forêts et au parc Bourget)
- Une collaboration entre SPADOM et police (coordination des actions, partenariat)

Une présence accrue et un travail en partenariat

- Le déploiement d'ici cet automne des correspondants de nuit (équipes SIP) viendra également compléter le dispositif
- Les correspondants de nuit seront pour une part présents dans les espaces verts du centre-ville à Lausanne (Mudac, Montbenon, Mon-repos notamment)
- Un travail en partenariat entre les différents services
- Des partenariats qui pourraient se développer à l'avenir



La nature préservée

Constats

- > Augmentation de la pression humaine sur les ressources naturelles des parcs
- Mesures à prendre afin de préserver la faune et la flore

La nature préservée

Mesures

- Convertir un tiers des surfaces tondues au profit de surfaces en prairies
- > Renoncer définitivement à l'utilisation de produits phytosanitaires d'ici à 2016
- ➤ Améliorer la cohérence des espaces fleuris, en utilisant toute forme de fleurissement, notamment des plantes vivaces
- > Lutter systématiquement contre les plantes envahissantes
- > Limiter les tailles partout où les contraintes le permettent
- Diminuer la part de surfaces imperméables au profit de surfaces perméables

Charte d'entretien

Moyens

Afin de garantir l'atteinte des objectifs:

Elaboration d'une charte à l'intention des collaborateurs avec reprise des objectifs en matière de propreté, sécurité et nature

Conclusion

La Muncipalité propose plusieurs mesures afin de garantir la qualité de vie dans les parcs lausannois :

- une propreté accrue
- un usage adapté
- le respect de la faune et de la flore



